



Le syndicat FILPAC-CGT du Livre de POITIERS s'adresse aux salariés des industries graphiques

Dans l'imprimerie la CGT n'est pas organisée dans toutes les entreprises mais pour autant elle représente et rayonne, en tant que première organisation syndicale, de manière permanente sur 50 % des salariés de la branche.

N'est-ce pas dommageable pour construire un syndicalisme encore plus représentatif et donc plus efficace ?

Tous les sondages indiquent une forte confiance des salariés de notre pays dans notre organisation mais aussi leur aspiration à l'union des salariés pour, ensemble, être plus forts et peser sur les choix et décisions.

N'est-il pas nécessaire de dépasser le simple soutien pour rendre plus forte la Cgt de par votre opinion, vos connaissances de la réalité du travail et de votre entreprise ?

De l'implication, de l'engagement du plus grand nombre dépend bien souvent la réussite du progrès social, des garanties collective et individuelles.

Ne dites plus : « mais que fait la CGT ? » FAITES LA !

Vous êtes salarié (e) d'une imprimerie et de ce fait garanti (e) par des droits spécifiques allant souvent bien au-delà des seuls droits légaux de tous salariés.

Ces droits et avantages particuliers ont été négociés et contenus dans une Convention Collective de branche, enrichis par une activité paritaire soutenue et toujours active. Sont ainsi améliorés, entre autres :

- le paiement des heures supplémentaires
- l'attribution d'un 13ème mois
- une grille de classification des emplois
- une grille de salaires minima revalorisée chaque année
- une garantie incapacité de travail sur une durée de 3 ans
- des moyens en matière de formation professionnelle
- etc.

Mais ces droits n'ont de valeur que s'ils sont appliqués et respectés. Encore faut-il d'abord que vous connaissiez vos droits. Le syndicat est là pour vous apporter l'information nécessaire, vous apporter l'aide pour comprendre, faire respecter ces droits, pour vous accompagner, vous défendre et faire vivre les solidarités.

Mais le syndicat c'est aussi ses adhérents, les syndiqués, qui sont le coeur de l'activité syndicale, qui nourrissent aussi la réflexion, avec qui l'on élabore et construit les revendications. Les syndiqués apportent ainsi leur pierre, aussi modeste soit-elle, aux droits des salariés au lieu de râler dans leur coin ou de se contenter de ce que les autres ont obtenu.

Un syndicat, tel que la CGT, ne peut se satisfaire des seuls résultats aux élections professionnelles, même s'ils ont leur importance. Elle a besoin d'être présente surtout dans le maximum d'entreprises. Elle a aussi besoin de ses syndiqués pour décider démocratiquement et agir. Comme toute organisation responsable et indépendante elle a aussi besoin des cotisations de ses adhérents pour mener à bien son activité en sachant que ces cotisations sont déductibles des impôts des syndiqués à hauteur de 66 % de celles-ci.

Notre présent et notre avenir, salarié et CGT, est commun alors

PLUS FORT ENSEMBLE, retrouvons-nous.



Prendre contact avec le Syndicat du Livre CGT de Poitiers
par courrier au siège du syndicat
- 21 bis rue Arsène-Orillard 86000 POITIERS
par mail
- cgtlivrepoitiers@gmail.com